

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
<b>Band:</b>	117 (2023)
<b>Artikel:</b>	Littérature pseudépigraphique : Clément de Rome et sa postérité
<b>Autor:</b>	Morozov, Alexey / Mali, Franz
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1053217">https://doi.org/10.5169/seals-1053217</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Littérature pseudépigraphique – Clément de Rome et sa postérité

Alexey Morozov/Franz Mali

Si l'époque qui a précédé l'édit de Milan a été marquée par plusieurs persécutions contre l'Église, elle a aussi connu un grand essor de l'activité littéraire chrétienne. Dans le corpus des premiers écrits des disciples de Jésus, la littérature pseudépigraphique occupe une des places les plus importantes. Ainsi, dans la littérature dite «apocryphe», on trouve plusieurs écrits attribués tant aux apôtres qu'à d'autres personnages bibliques, comme par exemple: l'*Évangile de Thomas*, le *Protoévangile de Jacques*, l'*Épître de Paul aux Laodicéens*, etc. Ce phénomène,<sup>1</sup> courant dans la littérature antique,<sup>2</sup> touche aussi les noms de certains auteurs chrétiens plus tardifs. Clément de Rome, écrivain de la fin du I<sup>r</sup> – du début du II<sup>e</sup> s., n'échappe pas à ce phénomène. En effet, sous son nom nous nous sommes parvenus plusieurs écrits, un seul toutefois est reconnu comme authentique, tandis que tous les autres font partie intégrante de cette littérature pseudépigraphique.

## *Clément de Rome et l'Épître aux Corinthiens*

Le plus ancien témoignage sur la vie de Clément est le texte hérésiologique d'Irénaée de Lyon. Selon lui, Clément, étant le témoin oculaire de la prédication apostolique, fut le troisième évêque de Rome, succédant ainsi à Anaclet.<sup>3</sup> La présentation de Clément en tant que disciple des apôtres eux-mêmes se retrouve aussi

<sup>1</sup> Sur ce phénomène, voir: Frédéric Amsler, Pseudépigraphie et littérature apocryphe. Retour sur une pratique ancienne à la lumière de la mémoire culturelle, in: Études théologiques et religieuses, 91 (2016), 541–561.

<sup>2</sup> Ainsi, à part les écrits juifs et chrétiens, on connaît aussi des textes, faussement attribués à Platon, Hésiode, Hippocrate, Aristote, Plutarque, etc.

<sup>3</sup> Irénée de Lyon, Adv. haer. III, 3, 3, in: Adelin Rousseau/Louis Doutreleau (éd., tr.), Irénée de Lyon. Contre les hérésies. Livre III. Tome II. Texte et traduction (SC 211), Paris 1974, 34: «Post eum tertio loco ab apostolis episcopatum sortitur Clemens, qui et uidit apostolos ipsos, et contulit cum eis et cum adhuc insonantem praedicationem apostolorum et traditionem ante oculos haberet, non solus: adhuc enim multi supererant tunc ab apostolis docti.»

chez Origène,<sup>4</sup> tandis que Clément d’Alexandrie et Jérôme de Stridon le désignent par le terme ἀπόστολος<sup>5</sup> ou *uir apostolicus*.<sup>6</sup> En même temps, Origène,<sup>7</sup> suivi plus tard par Eusèbe de Césarée,<sup>8</sup> Épiphane de Salamine<sup>9</sup> et Jérôme,<sup>10</sup> l’identifie avec un certain Clément, collaborateur de l’apôtre Paul mentionné dans l’Épître aux Philippiens.<sup>11</sup>

Quant à la troisième place de Clément dans la liste de la succession épiscopale romaine, indiquée chez Irénée, elle est aussi reprise par Eusèbe de Césarée. Selon ce dernier, l’épiscopat de Clément a duré neuf ans (~92–101), soit depuis de la douzième année du règne de l’empereur Domitien<sup>12</sup> jusqu’à la mort de Clément, survenue au cours de la troisième année du règne de Trajan.<sup>13</sup> Cette même tradition se retrouve aussi chez Jérôme qui, en tenant compte de l’apôtre Pierre, exclu

<sup>4</sup> Origène, *De princ.* II, 3, 6, in: Henri Crouzel/Manlio Simonetti (éd., tr.), *Origène. Traité des principes.* Tome I (Livres I et II) (SC 252), Paris 1978, 264: «*Μεμίνιτ sane Clemens, apostolorum discipulus [...]*».

<sup>5</sup> Clément d’Alexandrie, *Strom.* IV, 17, 105, in: Annewies Van Den Hoek/Claude Mondésert (éd., tr.), *Clément d’Alexandrie. Les Stromates. Stromate IV* (SC 463), Paris 2001, 230: «*ό ἀπόστολος Κλήμης*».

<sup>6</sup> Jérôme de Stridon, *Comm. in Is.* XIV (ad Is. 52, 13–15), in: Marc Adriaen, S. Hieronymi Presbyteri Commentariorum in Esaiam libri XII–XVIII (CCSL 73a), Turnhout 1963, 587: «*Clemens uir apostolicus*». Dans le même écrit, Jérôme emploie aussi cette expression pour désigner Irénée de Lyon, voir: Jérôme de Stridon, *Comm. in Is.* XVII (ad Is. 64, 4–5a), in: Adriaen, S. Hieronymi Presbyteri Commentariorum, 735: «*uir apostolicus scribit Irenaeus, episcopus Lugdunensis et martyr [...]*».

<sup>7</sup> Origène, *Comm. in Ioh.* VI, 54, 279, in: Cécile Blanc (éd., tr.), *Origène. Commentaire sur Saint Jean.* Tome II (Livres VI et X) (SC 157), Paris 1970, 340–342: «*Καὶ παραδέχεται ταῦθ' οὗτος γεγονέναι οὐκ ἀλόγως πιστεύσας ταῖς ἱστορίαις ὁ πιστὸς Κλήμης, ὑπὸ Παύλου μαρτυρούμενος λέγοντος: Μετὰ Κλήμεντος καὶ τῶν λοιπῶν συνεργῶν μου, ὃν τὰ ὄνόματα ἐν βίβλῳ ζωῆς*».

<sup>8</sup> Eusèbe de Césarée, *Hist. eccl.* III, 15, in: Gustave Bardy (éd., tr.), *Eusèbe de Césarée. Histoire ecclésiastique.* Livres I–IV (SC 31), Paris 1952, 120: «*[...] Κλήμης, ὃν συνεργὸν ἔαυτοῦ γενέσθαι Φιλιππησίοις ἐπιστέλλων ὁ ἀπόστολος διδάσκει, λέγων: μετὰ καὶ Κλήμεντος καὶ τῶν λοιπῶν συνεργῶν μου, ὃν τὰ ὄνόματα ἐν βίβλῳ ζωῆς*».

<sup>9</sup> Selon lui, Clément est mentionné dans l’Épître aux Romains de Paul, voir: Épiphane de Salamine, *Panarion* 27, 6, 2, in: Karl Holl, *Epiphanius. Ancoratus und Panarion haer. 1–33* (GCS 25), Leipzig 1915, 309: «*[...] εἴτα Κλήμης, σύγχρονος ὃν Πέτρου καὶ Παύλου, οὗ ἐπιμνημονεύει Παῦλος ἐν τῇ πρὸς Ρωμαίους ἐπιστολῇ*».

<sup>10</sup> Jérôme de Stridon, *De vir. inlustr.* 15, in: Ernest Cushing Richardson (éd.), *Hieronymus. Liber de viris inlustribus. Gennadius. Liber de viris inlustribus* (TU 14/1a), Leipzig 1896, 16–17: «*Clemens, de quo Apostolus Paulus ad Philippienses scribens, ait, «Cum Clemente et caeteris cooperatoribus meis, quorum nomina scripta sunt in libro vitae»*».

<sup>11</sup> Phil. 4, 3.

<sup>12</sup> Eusèbe de Césarée, *Hist. eccl.* III, 15, in: Bardy, *Eusèbe de Césarée* (voir note 8), 120: «*Δωδεκάτῳ δὲ ἔτει τῆς αὐτῆς ἡγεμονίας τῆς Ρωμαίων ἐκκλησίας Ανέγκλητον ἔτεσιν ἐπισκοπεύσαντα δεκαδύο διαδέχεται Κλήμης [...]*».

<sup>13</sup> Eusèbe de Césarée, *Hist. eccl.* III, 34, in: Bardy, *Eusèbe de Césarée* (voir note 8), 146–147: «*τῶν δ' ἐπὶ Ρώμης ἐπισκόπων ἔτει τρίτῳ τῇς τοῦ προειρημένου βασιλέως ἀρχῆς Κλήμης*

de la liste d'Iréne, le situe en quatrième place.<sup>14</sup> Pourtant, Jérôme présente aussi une autre tradition, attestée pour la première fois chez Tertullien.<sup>15</sup> Selon celle-ci, Clément a succédé directement à Pierre.<sup>16</sup> Dans son *Panarion*, afin de réconcilier ces deux traditions, Épiphane de Salamine propose de considérer les trois premiers évêques de Rome (Lin, Anaclet et Clément) comme évêques auxiliaires, ordonnés par Pierre lui-même.<sup>17</sup> D'après lui, c'est après la mort de ce dernier que Lin a reçu le gouvernement de l'Église romaine, tandis que Clément a pris la tête de la communauté chrétienne de la capitale seulement après la mort d'Anaclet.<sup>18</sup>

Un autre élément important sur la vie et l'activité de Clément, attesté chez des auteurs anciens, concerne son héritage littéraire. Dans son ouvrage *Adversus haereses*, Irénée situe la rédaction de l'*Épitre aux Corinthiens* à l'époque de Clément.<sup>19</sup> C'est uniquement cet ouvrage, rédigé à la fin du I<sup>r</sup> s. et attribué à Clément lui-même par certains auteurs anciens,<sup>20</sup> qui est reconnu comme authentique.<sup>21</sup>

Εὐαρέστω παραδοὺς τὴν λειτουργίαν ἀναλύει τὸν βίον, τὰ πάντα προστὰς ἔτεσιν ἐννέα τῆς τοῦ θείου λόγου διδασκαλίας.»

<sup>14</sup> Jérôme, De vir. inlustr. 15, in: Richardson, Hieronymus (voir note 10), 17: «quartus post Petrum Romae episcopus.»

<sup>15</sup> Tertullien, De praesc. haer. 32, 2, in: François Refoulé/Pierre de Labriolle (éd., tr.), Tertullien. Traité de la prescription contre les hérétiques (SC 46), Paris 1957, 131: «sicut Romanorum Clementem a Petro ordinatum est.»

<sup>16</sup> Voir, par exemple: Jérôme, De vir. inlustr. 15, in: Richardson, Hieronymus (voir note 10), 17: «tametsi plerique Latinorum, secundum post Petrum Apostolum putent fuisse Clementem.»

<sup>17</sup> Voir: Épiphane de Salamine, Panarion 27, 6, 2–7, in: Holl, Epiphanius (voir note 9), 309–310.

<sup>18</sup> À propos de la thèse d'Épiphane, il faut aussi mentionner celle de Rufin d'Aquilée qui présente Lin et Anaclet comme auxiliaires de Pierre, lorsqu'il était en vie, tandis que Clément est devenu le successeur de ce dernier après sa mort, voir: Rufin d'Aquilée, Prol. in Clem. Rec., in: Manlio Simonetti (éd.), Tyrannii Rufini opera (CCSL 20), Turnhout 1961, 282: «Cuius rei hanc esse accepimus rationem, quod Linus et Anencletus fuerint quidem ante Clementem episcopi in urbe Roma, sed superstite Petro, uidelicet ut illi episcopatus curam gererent, ipse uero apostolatus inpleret officium, sicut inuenitur etiam apud Caesaream fecisse, ubi cum ipse esset praesens, Zacchaeum tamen a se ordinatum habebat episcopum. Et hoc modo utrumque uerum uidebitur, ut et illi ante Clementem numerentur episcopi, et Clemens tamen post obitum Petri docendi susceperit sedem.»

<sup>19</sup> Irénée de Lyon, Adv. haer. III, 3, 3, in: Rousseau/Doutreleau, Irénée de Lyon (voir note 3), 34: «Sub hoc igitur Clemente dissensione non modica inter eos qui Corintho essent fratres facta, scripsit quae est Romae Ecclesia potentissimas litteras Corinthiis, ad pacem eos congregans et reparans fidem eorum et adnuntians quam in recenti ab apostolis acceperat traditionem, adnuntiantem unum Deum omnipotentem.»

<sup>20</sup> C'est, par exemple, le cas de: Jérôme, De vir. inlustr. 15, in: Richardson, Hieronymus (voir note 10), 17: «Scripsit ex persona Romanae Ecclesiae ad Ecclesiam Corinthiorum valde utillem Epistolam.»

<sup>21</sup> Le plus ancien témoignage de l'attribution de cette lettre à Clément, lui-même, et de son importance pour l'Église ancienne (exprimée par sa lecture à l'assemblée des fidèles) est

Concernant la raison de la rédaction de cette lettre, figurant, pour un certain temps, parmi les livres du Nouveau Testament,<sup>22</sup> il s'agit d'un conflit interne de l'Église corinthienne. Ayant eu connaissance de la rébellion née dans la communauté chrétienne de Corinthe, l'Église de Rome a décidé d'intervenir en envoyant une lettre. Dans celle-ci, la communauté romaine expose les conséquences de ce conflit et donne aussi des instructions afin de rétablir la paix.

### *Écrits pseudo-épigraphiques*

À part cette lettre authentique, il existe aussi plusieurs autres écrits qui ont été faussement attribués à Clément de Rome: la *Deuxième Épître aux Corinthiens*, le *Roman pseudo-clémentin*, les *Deux Lettres aux vierges* et quelques recueils «canoniques».

*Deuxième Épître aux Corinthiens*: Dans sa notice consacrée à Clément, Jérôme mentionne encore une autre lettre, adressée aux mêmes destinataires.<sup>23</sup> Malgré le fait que cet écrit est présent dans le *Codex Alexandrinus*, faisant ainsi partie des Écritures Saintes,<sup>24</sup> son authenticité a déjà été mise en doute au IV<sup>e</sup> s. par Eusèbe de Césarée<sup>25</sup> et Jérôme, lui-même.<sup>26</sup> Rédigé en grec environ au II<sup>e</sup> s.<sup>27</sup> et conservé aussi dans sa traduction syriaque, ce texte est, par sa structure, plus proche d'un sermon que d'une lettre. En ce qui concerne son contenu, l'auteur y aborde certaines idées d'ordre général sur le Christ, l'obéissance aux commandements et l'abstention des plaisirs de ce monde.

donné dans la lettre de Denys, évêque de Corinthe (~170), citée par Eusèbe, voir: Eusèbe de Césarée, Hist. eccl. IV, 23, 25, in: Bardy, Eusèbe de Césarée (voir note 8), 205.

<sup>22</sup> Par exemple, cette lettre est incluse dans un des plus anciens manuscrits bibliques, le *Codex Alexandrinus*: Ms. United Kingdom, London, British Library, Royal 01 D VIII, f. 134<sup>r</sup>–143<sup>r</sup> (V<sup>e</sup> s.).

<sup>23</sup> Jérôme, De vir. inlustr. 15, in: Richardson, Hieronymus (voir note 10), 17: «Fertur et secunda ejus nomine Epistola [...].»

<sup>24</sup> Ms. United Kingdom, London, British Library, Royal 01 D VIII, f. 143<sup>r</sup>–144<sup>v</sup> (V<sup>e</sup> s.). Dans ce manuscrit, la Deuxième Épître de Clément suit sa Première Épître.

<sup>25</sup> Eusèbe de Césarée, Hist. eccl. III, 38, 4, in: Bardy, Eusèbe de Césarée (voir note 8), 153: «ιστέον δ' ὡς καὶ δευτέρα τις εἶναι λέγεται τοῦ Κλήμεντος ἐπιστολή, οὐ μὴν ἔθ' ὁμοίως τῇ προτέρᾳ καὶ ταύτην γνώριμον ἐπιστάμεθα, ὅτι μηδὲ τοὺς ἀρχαίους αὐτῇ κεχρημένους ἴσμεν.»

<sup>26</sup> Jérôme, De vir. inlustr. 15, in: Richardson, Hieronymus (voir note 10), 17: «[...] quae a veteribus reprobatur.»

<sup>27</sup> Sur la question de la datation voir, par exemple: Jean Reynard, Premières homélies chrétiennes. La «Seconde Épître de Clément» («Secunda Clementis»), in: Bernard Pouderon/Enrico Norelli (dir.), Histoire de la littérature grecque chrétienne. Vol. 2. De Paul apôtre à Irénée de Lyon, Paris 2013, 533–541, ici 534.

*Roman pseudo-clémentin:* Un autre ouvrage, dont l'attribution a aussi été remise en question par Jérôme dans sa notice,<sup>28</sup> est la *Disputatio Petri et Appionis*. Il s'agit des textes réunis dans le corpus désigné sous le nom de «Pseudo-clémentine» d'après la tradition. L'une des premières attestations de l'existence de cet écrit se trouve chez Origène.<sup>29</sup> Conservé en plusieurs langues anciennes (grec, latin, syriaque, arabe, arménien, géorgien, vieux-slave), il nous est parvenu sous deux versions principales: vingt *Homélies* en grec et les *Reconnaisances* (dix volumes) dans la traduction latine, faite par Rufin d'Aquilée. Toutes ces versions devaient probablement remonter à un seul texte grec de base, modifié et amplifié au cours de sa transmission.<sup>30</sup> En ce qui concerne le contenu de l'ouvrage, il s'agit d'un récit présenté comme autobiographique et composé de deux intrigues: l'histoire de la conversion au christianisme de Clément, issu d'une noble famille romaine, et celle de la confrontation entre l'apôtre Pierre et Simon le Magicien.

*Deux lettres aux vierges:* Dans un autre de ses ouvrages,<sup>31</sup> Jérôme fait aussi mention des *Lettres aux vierges*, attribuées à Clément. Divisé en deux lettres dans la tradition manuscrite, ce texte contient des conseils et des prescriptions, adressés aux personnes menant leur vie dans la chasteté. Son texte complet n'est conservé qu'en syriaque; quelques fragments de cet ouvrage sont aussi parvenus en grec, dans le *Pandecte d'Antiochos le Moine*, et en copte (attribués dans cette ancienne traduction à Athanase d'Alexandrie).<sup>32</sup>

*Recueils canoniques:* Enfin, le nom de Clément de Rome figure aussi dans quelques documents canonico-liturgiques: les *Constitutions apostoliques par Clément* (conservées en grec)<sup>33</sup> et l'*Octateuque clémentin* (conservé en copte, syriaque et arabe).<sup>34</sup> En outre, Clément est présenté comme auteur des *Canons apostoliques*

<sup>28</sup> Jérôme, *De vir. illustr.* 15, in: Richardson, *Hieronymus* (voir note 10), 17: «Et Disputatio Petri et Appionis longo sermone conscripta, quam Eusebius in tertio historiae Ecclesiasticae volumine coarguit.»

<sup>29</sup> Voir: Origène, *Philoc.* 23, 22, in: Éric Junod (éd., tr.), *Origène. Philocalie 21–27. Sur le libre arbitre* (SC 226), Paris 1976, 204–210.

<sup>30</sup> Sur cette question, voir, par exemple: Bernard Pouderon, *La Genèse du Roman Pseudo-Clémentin. Études littéraires et historiques*, Paris/Louvain/Walpole, MA 2012, 21–46.

<sup>31</sup> Jérôme de Stridon, *Adversus Iouinianum* 1, 12 (PL 23), 239B: «Ad hos et Clemens successor apostoli Petri, cuius Paulus apostolus meminit, scribit Epistolas, omnemque pene sermonem suum de virginitatis puritate contextit.»

<sup>32</sup> La nouvelle édition de tous ces textes est préparée par Mme Sara Giorgetti dans le cadre de sa thèse de doctorat.

<sup>33</sup> Sur l'attribution de ces textes à Clément et la présence du style pseudépigraphique, voir: Marcel Metzger, *Introduction. Le style pseudépigraphique*, in: Marcel Metzger (éd., tr.), *Les Constitutions apostolique. Tome I. Livres I et II* (SC 320), Paris 1985, 33–38.

<sup>34</sup> Une nouvelle édition synoptique des témoins coptes et arabes de ce texte sera préparée dans le cadre du projet du FNS, dirigé par Franz Mali.

dans la version latine, faite par Denys le Petit.<sup>35</sup> Dans la tradition latine c'est aussi à lui que sont attribuées les cinq premières épîtres des *Décrétales du Ps.-Isidore* (IX<sup>e</sup> s.),<sup>36</sup> ainsi que le petit traité *De duodecim diebus Veneris* (X<sup>e</sup>–XI<sup>e</sup> s.).<sup>37</sup>

Au terme de cette présentation du corpus des textes pseudépigraphiques, il conviendrait de s'interroger sur la raison pour laquelle un si grand nombre de textes, aux genres par ailleurs différents, a été attribué à cet auteur de la fin du I<sup>r</sup> s. L'une des réponses possibles à cette question pourrait être la combinaison de plusieurs facteurs: l'autorité apostolique, attribuée à Clément, présenté comme disciple de Pierre et Paul, sa première position dans la liste des évêques de Rome, ainsi que l'inclusion, pour un certain temps, de son écrit authentique dans la liste des livres néotestamentaires. Ce sont ces trois éléments qui ont pu conférer, aux yeux des lecteurs, l'autorité et la crédibilité à tous ces textes tardifs.

Enfin, le nombre important de ces textes pseudo-épigraphiques, attribués à Clément de Rome, est devenu une des raisons principales de l'organisation d'une journée d'étude, consacrée à ce sujet. Lors de cette journée qui a eu lieu le 30 avril 2021 à l'Université de Fribourg, six intervenants ont pu présenter les résultats de leurs recherches concernant les textes parvenus jusqu'à nous en différentes langues anciennes sous le nom de Clément. Le présent dossier contient quatre de ces contributions qui sont consacrées à deux œuvres majeures du corpus pseudo-clémentin: le *Roman pseudo-clémentin* (Bernard Pouderon et Judith Hack) et les *Deux lettres aux vierges* (Sara Giorgetti et Marco Pavan).

*Alexey Morozov*, Dr. en études grecques, Dr. des. theol., assistant docteur auprès de la Chaire de patristique, histoire des églises anciennes et de langues orientales chrétiennes, Université de Fribourg; <https://orcid.org/0000-0001-7685-9733>.

*Franz Mali*, Prof. Dr., Universität Freiburg i.Ue./Université de Fribourg, Lehrstuhl für Patristik, Geschichte der Alten Kirchen und christlich-orientalische Sprachen/Chaire de Patristique, Histoire des Églises anciennes et de langues orientales chrétiennes (dt u. fr.); <https://orcid.org/0000-0002-2966-851X>.

<sup>35</sup> Voir: Cuthbert Hamilton Turner, Notes on the Apostolic Constitutions. 2: The Apostolic Canons, in: *The Journal of Theological Studies*, 16 (1914/1915), 523–538, ici 524–525.

<sup>36</sup> Voir: Paul Hinschius (éd.), *Decretales pseudo-Isidoriana et Capitula Angilramni*, Leipzig 1863, 30–66.

<sup>37</sup> Voir, par exemple: Giovanni Mercati (éd.), *Note di letteratura biblica e cristiana antica* (Studi e Testi 5), Roma 1901, 80–81; 238–241. À cette liste, il est possible d'ajouter encore une autre lettre, attribuée à Clément et adressée à l'apôtre Jacques, «Sur l'eau baptismale», voir: Horst Fuhrmann, Eine Fälschung im Stile der Pseudo-Clemensbriefe, in: Adolf Reinle/Ludwig Schmugge/Peter Stotz (éds.), *Variorum munera florum: Latinität als prägende Kraft mittelalterlicher Kultur* (FS f. H. F. Haefele zu seinem 60. Geburtstag), Sigmaringen 1985, 157–167.